

Département des Hauts-de-Seine
VILLE DE FONTENAY-AUX-ROSES

PREFECTURE
 DES HAUTS-DE-SEINE
 ARRIVE LE

29 MARS 2018

DIRECTION DE LA CITOYENNETE
 ET DE LA LEGALITE
 BCBDE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE ORDINAIRE DU 19 MARS 2018

NOMBRE DE MEMBRES

Composant le Conseil : 35
 En exercice : 35
 Présents : 29
 Représentés : 6
 Pour : 22
 Contre : 13
 Abstentions : 0

OBJET : Approbation du Budget Primitif 2018 de la ville

L'An deux mille dix-huit, le dix-neuf mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Fontenay-aux-Roses légalement convoqué le treize mars, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Laurent VASTEL, Maire

Etaient présents : L. VASTEL, Maire ; C. BIGRET, M. GALANTE-GUILLEMINOT, D. LAFON, A. BULLETT, P. RIBATTO, F. GAGNARD, JP. AUBRUN, R. BENMERADI, E. CHAMBON, Maires-Adjoints ; JM. DURAND, Adjoint de quartier ; ME. MORIN, R. LHOSTE, M. FAYE, S. BOURDET, AM. MERCADIER, V. RADAORISOA, V. FONTAINE-BORDENAVE, S. LE ROUZES, S. CROCI, M. FOULARD, C. ALVARO, JM. GASSELIN, T. NAPOLY, C. MARAZANO, JJ. FREDOUILLE, P. BUCHET, G. MERGY, D. BEKIARI, Conseillers Municipaux.

lesquels forment la majorité des Membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Absents représentés :

JC. PORCHERON	à	JP. AUBRUN
JL. DELERIN	à	JM. DURAND
J. NGALLE-EBOA	à	A. BULLETT
F. ZINGER	à	C. MARAZANO
S. CICERONE	à	P. BUCHET
A. SOMMIER	à	G. MERGY

Le Président ayant ouvert la séance, il est procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code précité, à l'élection d'un Secrétaire : M. Foulard est désignée pour remplir ces fonctions.

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2312-1 et suivants,
 Vu la délibération du 2 octobre 1996 relative au choix du vote par nature du budget de la Ville,
 Vu le Débat d'Orientations Budgétaires qui s'est tenu le 12 février 2018,

Vu l'avis de la commission,
 Sur la proposition du Maire,
 Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1 : d'approuver comme suit, par chapitre, le budget primitif 2018, dont les dépenses d'investissement s'élèvent à 20 600 965.05 € et les recettes d'investissement s'élèvent à 17 434 158.74 €, les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 40 668 796.79 € et les recettes de fonctionnement à 44 504 298.53 €.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRES	Montant	VOTES
011 – charges à caractère général	6 695 143.68	A la majorité absolue Pour 22, Contre 13, Abstention 0
012 – charges de personnel et frais assimilés	20 182 046.00	A la majorité absolue Pour 22, Contre 13, Abstention 0
014 – Atténuation de produits	366 959.00	A la majorité absolue Pour 22, Contre 13, Abstention 0
65 – autres charges de gestion courante	7 755 422.11	A la majorité absolue Pour 22, Contre 13, Abstention 0
66 – charges financières	640 000.00	A la majorité absolue Pour 22, Contre 13, Abstention 0
67 – charges exceptionnelles	103 000.00	A la majorité absolue Pour 22, Contre 13, Abstention 0
042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 056 733.62	A la majorité absolue Pour 22, Contre 13, Abstention 0
023 – virement à la section d'investissement	3 869 492.38	A la majorité absolue Pour 22, Contre 13, Abstention 0

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRES	Montant	VOTES
013 – atténuations de charges	350 000.00	A la majorité absolue Pour 22, Contre 13, Abstention 0
70 – produits des services du domaine et ventes diverses	3 932 929.00	A la majorité absolue Pour 22, Contre 13, Abstention 0
73 – impôts et taxes	25 764 558.00	A la majorité absolue Pour 22, Contre 13, Abstention 0
74 – dotations, subventions et participations	7 228 629.38	A la majorité absolue Pour 22, Contre 13, Abstention 0
75 – autres produits de gestion courante	427 950.00	A la majorité absolue Pour 22, Contre 13, Abstention 0
77 – produits exceptionnels	251 000.00	A la majorité absolue Pour 22, Contre 13, Abstention 0
042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	11 918.00	A la majorité absolue Pour 22, Contre 13, Abstention 0
002 – Résultat de fonctionnement 2016 reporté	6 537 314.15	A la majorité absolue Pour 22, Contre 13, Abstention 0

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

LIBELLE	Proposition nouvelle	Reports (pour info)	VOTES
20 – immobilisations incorporelles	422 500.00	535 182.79	A la majorité absolue Pour 22, Contre 13, Abstention 0
204 – subventions d'équipement versées		4 879.95	A la majorité absolue Pour 22, Contre 13, Abstention 0
21 – immobilisations corporelles	10 304 562.00	3 578 021.94	A la majorité absolue Pour 22, Contre 13, Abstention 0
23 – immobilisation en cours	1 777 186.00	415 182.04	A la majorité absolue Pour 22, Contre 13, Abstention 0
13 – subvention d'investissement	500 000.00	335 220.00	A la majorité absolue Pour 22, Contre 13, Abstention 0
16 – emprunts et dettes assimilées	1 644 710.00		A la majorité absolue Pour 22, Contre 13, Abstention 0
040 – opérations d'ordre de transferts entre section	11 918.00		A la majorité absolue Pour 22, Contre 13, Abstention 0
001 – Résultat d'investissement 2016 reporté	5 940 089.05		A la majorité absolue Pour 22, Contre 13, Abstention 0

RECETTES D'INVESTISSEMENT

LIBELLE	Proposition nouvelle	Reports (pour info)	VOTES
10 - dotations, fonds divers et réserves	4 275 682.74		A la majorité absolue Pour 22, Contre 13, Abstention 0
13 - subventions d'investissement reçues	1 085 250.00	2 325 924.09	A la majorité absolue Pour 22, Contre 13, Abstention 0
16 - emprunts et dettes assimilées	2 002 000.00	5 680 000.00	A la majorité absolue Pour 22, Contre 13, Abstention 0
23 - immobilisations en cours	100 000.00	29 368.94	A la majorité absolue Pour 22, Contre 13, Abstention 0
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 056 733.62		A la majorité absolue Pour 22, Contre 13, Abstention 0
024 - produits des cessions	5 045 000.00		A la majorité absolue Pour 22, Contre 13, Abstention 0
021 - Virement de la section de fonctionnement	3 869 492.38		A la majorité absolue Pour 22, Contre 13, Abstention 0

Article 2 : Ampliation de la présente délibération sera transmise à :

- M. le Préfet des Hauts de Seine
- Mme la Trésorière Municipale

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.
Et ont signé les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire
Conseiller Départemental




Laurent VASTEL

Certifié exécutoire
Compte tenu de la réception
En préfecture le 29/03/18
Publication/Affichage du 30/03/18 au 30/05/18
Pour le Maire par délégation
Le Directeur Général des Services

